



La clé de sécurité OTP



Vous le comprenez tous, lorsque l'on manipule des informations confidentielles concernant des personnes, **ON NE BADINE PAS AVEC LA SÉCURITÉ !**

Dans le cadre du déploiement de l'application « **Base élèves premier degré (BE1D)** » chaque directeur d'école et agent de mairie va disposer d'un outil d'authentification forte pour y accéder : une clé de sécurité OTP personnelle (One Time Password ou mot de passe à usage unique).



Sommaire



Avant-propos

Base élèves premier degré

Pourquoi ?

Une garantie de sécurité

Une clé personnelle et nominative

Pour qui ?

Les détenteurs

Les acteurs

Comment ça marche ?

Une clé délivrée en mains propres

Un code toutes les minutes

Initialisation de la clé

Se connecter avec la clé

Restitution de la clé

Que faire en cas de...?

Oubli du code PIN

Perte, vol ou bris de la clé

Oubli de la clé

Les outils d'assistance

L'authentification alternative en cas d'incident

Les bonnes pratiques

Responsabilité du détenteur

Code PIN

Poste de travail

Stockage de la clé



Avant-propos

Base élèves premier degré

Cette application à disposition de chaque directeur d'école et des agents de mairie est un outil de gestion des élèves qui a pour fonction de :

- Faciliter le travail administratif du directeur d'école
- Faciliter les échanges d'informations avec les IEN et les IA
- Suivre le parcours des élèves
- Suivre les effectifs
- Partager les informations avec les mairies

ministère
Éducation
nationale

É

Premier degré

École Élèves Gestion courante

Suivi effectifs Prévision effectifs Carte d'identité Classes Suivi

?

Fiche École Quoi de neuf ? Quitter

École

Cette rubrique vous permet de :

- **Suivre les effectifs**
- **Effectuer des prévisions des effectifs pour la rentrée scolaire N+1**
- **Modifier/Visualiser la carte d'identité de l'école**
- **Créer/Modifier/Visualiser les classes de l'école**
- **Suivi des inscriptions et admissions**



La clé de sécurité OTP



Pourquoi ?

Une garantie de sécurité

La base de données des élèves contient des données confidentielles et doit faire l'objet de procédures sécurisées.

L'utilisation de la clé de sécurité OTP garantit un niveau de sécurité très élevé, que l'on est en droit d'attendre pour toutes informations nominatives relatives à des personnes mineures.



La clé de sécurité OTP



Pourquoi?

Une clé personnelle et nominative



Le détenteur conserve sa clé tant qu'il reste au sein de son académie.
Ainsi tout changement d'affectation intra-académique n'entraîne pas la restitution de la clé, mais uniquement la mise à jour de ses droits d'accès aux applications.
Si par contre un porteur de clé quitte son académie, il doit alors la remettre à son responsable et s'en voit attribuer une nouvelle dans son académie de destination.



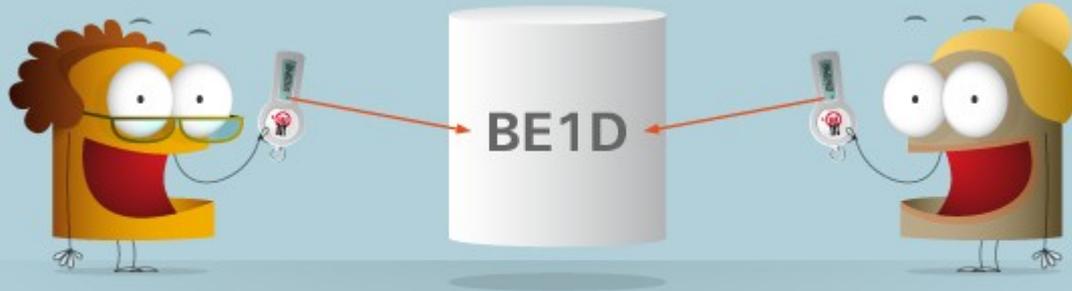
La clé de sécurité OTP



Pour qui ?

Les détenteurs

Les détenteurs des clés OTP sont les utilisateurs de « Base élèves premier degré » :



Les directeurs d'école

Les agents de mairie
(de une à deux clés par mairie
en fonction de la taille de celle-ci)

L'usage du système d'authentification forte déployé pourra être rapidement étendu à d'autres applications, et générer une distribution de clés à tous les acteurs Éducation Nationale, voire même au-delà, puisque sont également concernés les établissements scolaires du privé sous contrat.



La clé de sécurité OTP



Pour qui ?

Les acteurs de la chaîne organisationnelle académique



AC
opérateur
Affectation
des Clés



RAD
Responsable
Académique du Déploiement
des clés de sécurité



AST
ASsistance Technique



RC
chargé de
Remise des Clés



OSP
Officier de Sécurité
de Proximité



DC
Détenant de la Clé



La clé de sécurité OTP



Pour qui ?

Les acteurs de la chaîne organisationnelle académique



AC : l'opérateur Affectation des Clés

Il supervise la mise en œuvre technique du dispositif des clés de sécurité et administre la plate-forme d'authentification. Il renseigne dans le système les clés qui seront ensuite affectées aux utilisateurs.



RAD : le Responsable Académique du Déploiement des clés de sécurité

Ce rôle est généralement pris en charge par le RSSI ou son adjoint, qui est à ce titre responsable du dispositif des clés de sécurité dans son académie.



AST : l'ASsistance Technique

Elle est chargée de l'assistance technique et de la gestion des demandes de révocation des clefs de sécurité.

Cette charge est confiée à la plate-forme d'assistance académique ou départementale concernée.



La clé de sécurité OTP



Pour qui ?

Les acteurs de la chaîne organisationnelle académique



RC : le chargé de Remise des Clés

Le chargé de la remise des clés est l'élément majeur de la chaîne de distribution ; il organise la formation des utilisateurs de son ressort, soit sous forme collégiale, soit de façon individuelle, et leur remet leur clé en face-à-face.



OSP : l'Officier de Sécurité de Proximité

Il est responsable au niveau départemental de l'affectation des clés de sécurité. Il associe à chaque utilisateur un numéro de clé de sécurité. Il est chargé de la révocation des clés de sécurité en cas de perte, de vol ou de bris. Il forme les RC aux processus de distribution des clés.



DC : le Détenteur de la Clé

L'utilisateur (directeur d'école, Maire ou son représentant) est la personne détentrice de la clé de sécurité. Cette personne reçoit en mains propres la clé de sécurité du Chargé de Remise des clés (RC) ou de l'officier de sécurité de proximité (OSP) et en accuse réception.



La clé de sécurité OTP



Comment ça marche ?

Une clé délivrée en mains propres

La clé de sécurité est remise en **mains propres** par le chargé de Remise de la Clé (**RC**).

L'étape de la remise de la clé en mains propres à son porteur constitue le maillon fondamental de la chaîne de confiance garantissant un niveau d'authentification élevé.



Le nouveau détenteur de la clé en accuse réception sur un bordereau de remise des clés de sécurité. À cette même occasion le RC remet un **manuel d'utilisation**.



La clé de sécurité OTP



Un code toutes les minutes

La clé de sécurité, à ne pas confondre avec une clé USB, fonctionne de façon complètement autonome : aucune connexion à l'ordinateur.

Elle génère un **code à 6 chiffres** toutes les minutes, le « **code de clé** ».

Ce code, ajouté au code secret (appelé aussi **code PIN**) que l'utilisateur a choisi, constitue le mot de passe d'accès à l'application BE1D, ou « **PASSCODE** ».



PASSCODE = CODE PIN + CODE DE CLÉ

Par exemple, si la clé ci-dessus appartenait à Jean DUPONT, dont le code PIN est 2468, son **PASSCODE** serait : **2468032848**

L'utilisateur choisit son code PIN lors de sa première connexion à BE1D. Il choisit un code numérique entre 4 et 6 chiffres. **Ce code doit rester secret.**



Un code toutes les minutes



Décompteur de temps

Le «**décompteur de temps**» indique le temps dont dispose l'utilisateur pour saisir le code affiché sur la clé. Lorsque le temps s'est écoulé, un nouveau code s'affiche.



Comment ça marche ?

Initialisation de la clé

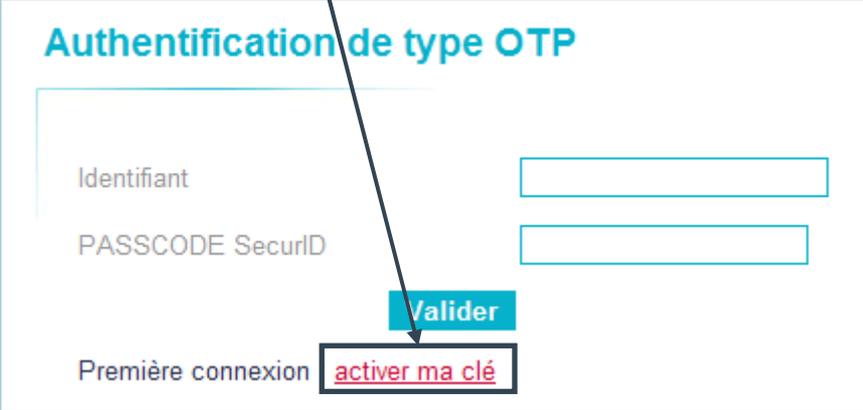
- 1 L'utilisateur se connecte à l'adresse académique de BE1D, l'adresse est disponible sur:

<https://intra.ac-bordeaux.fr/portail-applications>
(authentification UID/passwd de l'annuaire académique)

Si le RC remet une clé déjà activée à l'utilisateur, ce dernier doit directement effectuer **l'étape numéro 5** de création du code PIN.

- 2 **Activation de la clé**

Il clique sur le lien « activer ma clé ».



Authentification de type OTP

Identifiant

PASSCODE SecurID

Valider

Première connexion [activer ma clé](#)



La clé de sécurité OTP



Comment ça marche ?

Initialisation de la clé

- 3 L'utilisateur se connecte à l'interface d'activation de sa clé : il saisit son **identifiant (ID utilisateur)**, son **code d'activation** communiqué par le RC et le **numéro de série de sa clé** et valide.

* Champ obligatoire

Activer votre clé de sécurité

Vous devez activer votre nouvelle clé de sécurité avant de pouvoir l'utiliser pour vous connecter.

ID utilisateur:	*	<input type="text" value="vdonze"/>
Code d'activation:	*	<input type="text" value="46st8kjg"/>
Numéro de série de clé de sécurité:	*	<input type="text" value="52604651"/>

Annuler  OK 

- 4 Et l'utilisateur valide.

 Vous avez bien activé votre clé de sécurité.

Votre clé de sécurité est prête à être utilisée.

OK 



La clé de sécurité OTP



Comment ça marche ?

Initialisation de la clé

5 Création du code PIN

L'utilisateur doit s'authentifier. Il saisit son **identifiant (ID utilisateur)** et le «**PassCode**» qui correspond au code qui s'affiche sur la clé (puisque le code PIN n'est pas encore défini) et valide.

Authentification de type OTP

Identifiant

PASSCODE SecurID

Valider

Première connexion : [activer ma clé](#)



6

L'utilisateur saisit le **code PIN de son choix** (2 fois pour vérification) et valide.

Modifier votre code PIN

* Champ obligatoire

Modifier votre code PIN

Saisissez et confirmez votre nouveau code PIN.

Créer un code PIN: *

Votre code PIN doit comporter entre 4 et 6 caractères. Vous ne pouvez réutiliser a

Confirmer le nouveau code PIN: *

Annuler OK



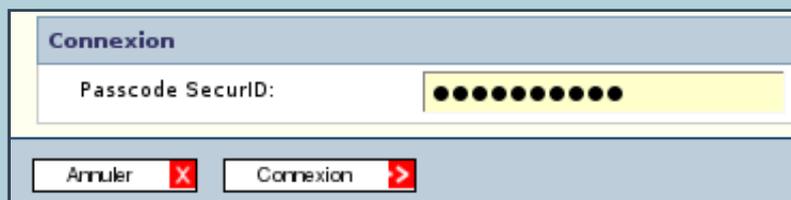
La clé de sécurité OTP



Comment ça marche ?

Initialisation de la clé

- 7 L'utilisateur doit attendre le changement de l'affichage sur l'écran de la clé, puis il saisit le **mot de passe complet (PassCode SecurID)** qui correspond à son code PIN plus le code qui s'affiche sur sa clé et valide.



PASSCODE = CODE PIN + CODE DE CLÉ

- 8 L'utilisateur peut désormais accéder à la Base Élèves en qualité d'utilisateur reconnu.



La clé de sécurité OTP



Comment ça marche ?

Se connecter avec la clé



- 1 L'utilisateur se connecte à l'adresse académique de BE1D, l'adresse est disponible sur:

**<https://intra.ac-bordeaux.fr/portail-applications>
(authentication UID/passwd de l'annuaire académique)**

Il saisit son **identifiant (ID Utilisateur)** et le « **Passcode** » (mot de passe).

2

Authentification de type OTP

Identifiant

PASSCODE SecurID

Valider

Première connexion : [activer ma clé](#)



PASSCODE = CODE PIN + CODE DE CLÉ

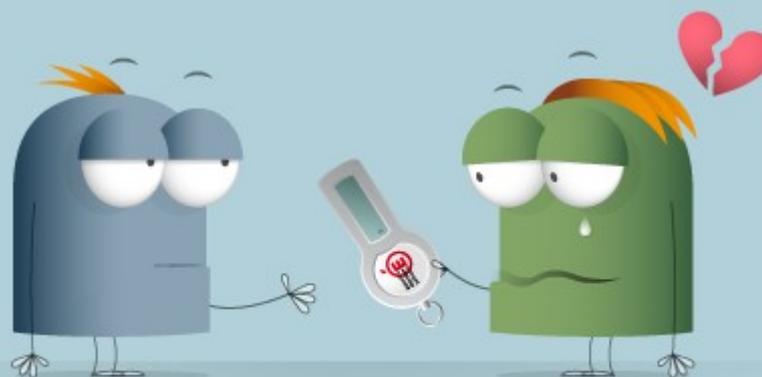


La clé de sécurité OTP



Comment ça marche ?

Restitution de la clé



Au moment de son **départ définitif, de son changement d'académie, de sa cessation de fonction de directeur, ou à l'expiration de la validité de la clé de sécurité**, le détenteur restitue la clé de sécurité à l'inspecteur de l'Éducation nationale et signe le bordereau de restitution.



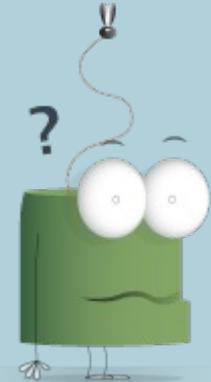
La clé de sécurité OTP



Que faire en cas de... ?

Oubli du code PIN

L'oubli du code PIN est l'incident le plus fréquent et peut notamment survenir à l'issue d'une longue période d'inutilisation de la clé, comme par exemple les congés d'été.



Demande par web à la plate-forme assistance

qui rappelle et après identification formelle du demandeur, procède à la réinitialisation du code PIN. Le détenteur peut alors se connecter avec sa clé à l'application BE1D et définir un nouveau code PIN.



Assistance technique

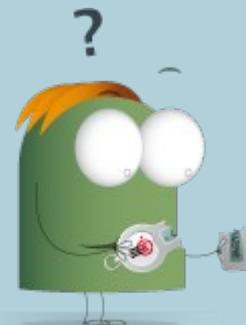


La clé de sécurité OTP

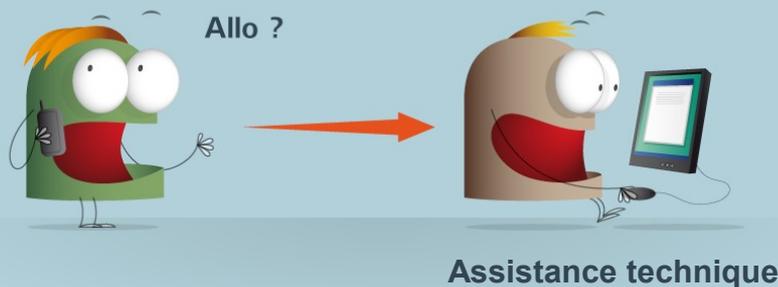


Que faire en cas de ... ?

Perte, vol ou bris de la clé



Dans le cas d'une indisponibilité définitive de la clé, et notamment dans les situations de vol ou de perte, afin de se prémunir contre une utilisation frauduleuse, le détenteur doit **demander au plus vite la désactivation de sa clé** en appelant la plate-forme d'assistance au numéro qui lui a été indiqué lors de sa formation et sur le manuel d'utilisation de l'OTP.



Cette opération est analogue à la procédure d'opposition pour une carte bancaire, ou de révocation pour un certificat électronique.



La clé de sécurité OTP



Que faire en cas de ... ?

Oubli de la clé

Dans le cas d'oubli de la clé de sécurité (par exemple : oubli au domicile), le détenteur doit nécessairement **faire une demande au support par web à l'adresse :**
<http://www.helpdesk.ac-bordeaux.fr/GIcontact>



Assistance technique

L'assistance le rappelle et lui fournit un ou plusieurs mots de passe de dépannage lui permettant de se connecter durant la journée.
Ces mots de passe fonctionnent comme les « code de clés » générés par la clé de sécurité, à savoir qu'ils ne sont utilisables qu'une fois, et qu'ils sont à combiner avec le code PIN de l'utilisateur lors de la saisie à l'écran.



La clé de sécurité OTP



Que faire en cas de ... ?

Les outils d'assistance



Pour toute demande :

**Se connecter au site web de la plate-forme d'assistance
<http://www.helpdesk.ac-bordeaux.fr/GIcontact>**



**Uniquement en cas d'urgence (perte ou vol de la clé) :
Téléphoner à la plate-forme d'assistance
Tél. 08 10 60 58 58**



La clé de sécurité OTP



Les bonnes pratiques

Responsabilité du détenteur



La clé de sécurité est personnellement affectée à un détenteur. Celui-ci est donc entièrement responsable de l'usage qui en est fait.

Il veille à **ne pas égarer sa clé** de sécurité et à détruire toute trace du code PIN nécessaire à l'utilisation de la clé. La détention par un tiers de la clé de sécurité et du code PIN permet en effet de se substituer au porteur et d'agir en son nom.



La clé de sécurité OTP



Les bonnes pratiques

Code PIN



Chaque utilisateur doit veiller au respect de la sécurité liée aux mots de passe permettant l'accès à Base Élèves Premier Degré. Ceci implique entre autres le respect des règles de base suivantes :

- bien choisir son code PIN (éviter les codes ayant des liens évidents avec l'environnement de l'école, comme par exemples : code UAI ou code postal);
- ne doit pas écrire son code PIN. Le code PIN **doit être mémorisé et gardé secret**. En aucun cas ce code ne doit être récupérable par un tiers malveillant qui viendrait à entrer en possession de la clé;
- s'engage à demander l'annulation de ce code PIN auprès de la plateforme d'assistance académique, en cas de doute sur sa confidentialité.



La clé de sécurité OTP



Les bonnes pratiques

Poste de travail

Pour se déconnecter de l'application BE1D, utiliser le bouton "Quitter".



Penser à fermer le navigateur Internet à la fin de chaque utilisation de BE1D.



La clé de sécurité OTP



Les bonnes pratiques

Stockage de la clé



La clé de sécurité doit faire l'objet de précaution de rangement. Elle ne doit pas être laissée sans surveillance. Il faut éviter de la laisser la nuit ou pendant les périodes de vacances dans les locaux scolaires.

La clé de sécurité retenue par le ministère est au format « porte-clés »; idéalement, elle doit trouver sa place au côté des autres clés de l'utilisateur, permettant à ce dernier de l'avoir toujours à disposition.

Ce dispositif est en conformité avec les contraintes de confidentialité et de sécurité exigées pour l'accès à des informations nominatives relatives à des personnes mineures.



La clé de sécurité OTP



Les bonnes pratiques

Utilisation des documentations

Les documentations d'utilisation de l'OTP sont délivrées au directeur ou à l'utilisateur en mairie, elles ont un caractère professionnel, et ne doivent pas être ni dupliquées ni communiquées à un tiers.



La clé de sécurité OTP

